



Le présent engagement contractuel est conclu entre :

Affaire suivie par :  
**Isabelle ALIAGA**  
Cheffe de la  
Division des  
Personnels  
Enseignants

**Civilité :** .....

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

Téléphone :  
04 95 50 33 15

**Date de naissance :** .....

Mail :  
Isabelle.aliaga@ac-  
corse.fr

**Corps / Discipline :** .....

**Etablissement d'exercice :** .....

**BD Pascal Rossini**  
**BP 808**  
**20192-AJACCIO**  
**CEDEX 4**

**Nombre de niveaux :** .....

Et le Recteur de la région académique de Corse, Recteur de  
l'académie de Corse, Chancelier des universités

**I. Objectif de la reconversion professionnelle :**

- Changement de discipline
- Changement de corps

**II. Préconisations du corps d'inspection :**

Selon la note de service n° 2019-169 du 27-11-2019 relative au détachement de fonctionnaires de catégorie A dans les corps des personnels enseignants des premier et second degrés, des personnels d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale, les recteurs d'académie et les IA-DASEN organisent l'accueil et mettent en place les dispositifs de formation et d'accompagnement adaptés, en lien avec les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE).

A ce titre, le corps d'inspection compétent propose :

• **Un tutorat non obligatoire :**

Tutorat : .....oui .....non

Nom du tuteur : .....

Etablissement d'exercice du tuteur : .....

- 1 A la demande de l'une des deux parties, et dans une situation non prévue dans cet engagement, un avenant pourra être établi

• **Parcours de formation<sup>2</sup> :**

Lieu et nombre total d'heures de formation : .....

Contenu de la formation : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Calendrier des visites conseils et des inspections :

.....  
.....  
.....

• **Engagements :**

**Le professeur concerné par la formation s'engage à :**

- Participer activement lors des échanges avec le tuteur
- Tenir compte des conseils dans sa pratique pédagogique
- Suivre les modalités prévues par le présent engagement contractuel

**Le tuteur s'engage à :**

- Aider le professeur à repérer ses difficultés
- Suivre les modalités prévues par le présent engagement contractuel

**L'inspecteur s'engage à :**

- Effectuer des visites prévues
- Informer la Division des personnels du suivi de la reconversion
- Suivre les modalités prévues par le présent engagement contractuel.

**Le chef d'établissement s'engage à :**

- Informer la Division des personnels du suivi de la reconversion
- Suivre les modalités prévues par le présent engagement contractuel

A ....., le : .....

L'enseignant

Le tuteur

Le chef d'établissement

L'Inspecteur

Le Recteur

<sup>2</sup> Il n'y a pas de formation hebdomadaire à l'ESPE pour les personnels de catégorie A détachés dans les corps des personnels enseignants, d'éducation et PsyEN de l'éducation nationale. Le parcours de formation sera étudié au cas par cas.